

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 10 juillet 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux, Florent Ricard et Paul André Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Le siège no. 6 est vacant.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**17-07-10-4421**      **Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 10 juillet 2017 à 19 h 00.

Adopté

**Séance ordinaire du lundi 10 juillet 2017, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 30 juin 2017;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en juin 2017;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 juin 2017;
- D) Période d'information du maire;
  -
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017;

**10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2017;

**20. – CONTRATS & ENTENTES**

**20.1** Autorisation – Bail avec la Corporation de Développement communautaire du Haut-St-Laurent (CDC);

- 20.2 Approbation – Fin de contrat à CDGU pour services professionnels d'ingénierie (rue Grégoire);

### **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1 Autorisation - Appuie à La Petite Bibliothèque Verte pour la reconduction de leur reconnaissance aux fins d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale;

- 30.2 Autorisation – Contribution financière Projet Communic Action;

### **40 – RÉGLEMENTATION**

Aucun sujet.

### **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

Aucun sujet.

### **60. –VARIA**

- 60.1 Approbation - Rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la cinquième (5e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

### **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1 Monsieur Denis St-Cyr:

- 70.2 Monsieur Rémi Robidoux:

- 70.3 Madame Marielle Duhème:

- 70.4 Monsieur Florent Ricard:

- 70.5 Monsieur Paul-André Ricard:

Levée de la séance

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

**17-07-10-4422 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 10 juillet 2017 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

#### **ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

##### **Rapport sur la situation financière au 30 juin 2017**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 juin 2017.

## **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 juin 2017**

### **Comptes à payer – Juin 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 juin 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **Rapport sur la situation financière Investissement au 30 juin 2017**

### **Dépenses d'investissement – Juin 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de juin 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

## **Période d'information du maire**

- Des festivités pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste ont eu lieu le 24 juin dernier dans le parc Prince-Arthur.
- Les festivités pour les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada ont eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet dernier sur le terrain de la Foire. Il y avait trois orchestres, jeux gonflables, magicien, maquillage pour enfants, souper au cochon braisé et un feu d'artifice. Ce fut une très belle réussite.
- Gaz Métro effectue des travaux pour la distribution de gaz sur le territoire de la Ville près de Arthur-Pigeon et l'école Notre-Dame.

## **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument ainsi :*

M. François Deslauriers et Mme Sylvie Painchaud : Ils mentionnent que les trois propriétaires au bout de la rue Somerville ont clôturé leur terrain. Puisque le fond de la rue est clôturé, ils demandent que soient installées des bornes de protection en béton afin d'éviter que la clôture se brise.

M. Maurice Haineault : Il demande si les avocats de la Ville ont réglé le dossier de l'entreprise Les Gâteries Jackers et qu'il y a encore de mauvaises odeurs provenant de cette entreprise.

Le maire lui mentionne que l'entente intervenue avec l'entreprise est respectée.

Mme Andrea Geary : Elle dit qu'elle a fait parvenir à l'inspecteur municipal une liste des dates où il y avait des odeurs.

Mme Johanne Hébert : Elle rappelle que le bail avec l'entreprise venait à échéance en avril dernier. Un avocat a été mandaté pour obtenir un jugement de la cour afin de faire respecter le bail. Une entente a été signée avec l'entreprise par le biais d'un avocat.

De plus, elle mentionne que selon les commentaires des citoyens résidants très près de l'entreprise, l'odeur est très tolérable. Elle se dégage que lors de la vidange des graisses.

M. François Deslauriers : Il y a un arbre malade appartenant à la Ville sur la rue Somerville qui devrait être coupé.

M. André Roussin : L'eau s'accumule devant sa propriété lors des pluies. Il demande ce que la Ville compte faire.

La directrice générale lui répond que la Ville prévoit installer une bouche d'égout afin de recueillir les eaux pluviales de la rue Lalonde pour les envoyer vers le réseau d'égout et que les travaux à effectuer sont déjà prévus à l'agenda du département des travaux publics.

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Adoption des procès-verbaux**

#### **Séance ordinaire du 5 juin 2017**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 juin 2017 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**17-07-10-4423**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 juin 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 29 juin 2017**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 29 juin 2017 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**17-07-10-4424**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par monsieur Florent Ricard**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 29 juin 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## **20. CONTRATS**

### **Bail avec la Corporation de Développement Communautaire du Haut-St-Laurent (CDC)**

**Considérant** que la Corporation de Développement Communautaire du Haut-St-Laurent (CDC) loue un espace dans l'immeuble commercial du 72, rue Dalhousie et demande la reconduction du bail ;

**17-07-10-4425**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr**

**Appuyé par monsieur Paul André Ricard**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, un bail avec la Corporation de Développement Communautaire du Haut-St-Laurent pour la location d'un local commercial d'une superficie approximative de 631 p.c., au complexe industriel du 72, de la rue Dalhousie, suite 100 B à Huntingdon, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Adopté

### **Fin de contrat de la firme CDGU pour services professionnels d'ingénierie (rue Grégoire)**

**Considérant** que lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, le Conseil municipal a autorisé l'octroi d'un contrat à la firme par CDGU Ingénierie Urbaine pour services professionnels d'ingénierie (rue Grégoire);

**Considérant** que le contrat prévoyait une entente de travaux d'ingénierie par étape dont 4 500 \$ pour les travaux préliminaires facturables selon le pourcentage d'avancement de ceux-ci;

**Considérant** que la Ville a reçu jusqu'à maintenant quatre factures pour un montant total de 3 900 \$;

**Considérant** que la Ville désire mettre fin au mandat;

17-07-10-4426

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal met fin au contrat de la firme CDGU Ingénierie Urbaine pour services professionnels d'ingénierie (rue Grégoire).

Adopté

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### **Appui à La Petite Bibliothèque Verte pour la reconduction de leur reconnaissance aux fins d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale**

**Considérant que** La Petite Bibliothèque Verte a obtenu de la Commission municipale du Québec une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières le 23 avril 2008;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 243.23 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Commission municipale doit consulter la municipalité locale afin de lui demander son opinion avant d'accorder la reconduction de la reconnaissance;

**Considérant que** l'organisme est à but non lucratif et que ses activités sont admissibles à cette reconnaissance ;

17-07-10-4427

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon se dit favorable à ce que la Commission municipale du Québec accorde à l'organisme «La Petite Bibliothèque Verte» leur reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières à l'égard de l'immeuble du 4, rue Lorne, bureau 103, Huntingdon.

Adopté

#### **Demande de contribution – Projet Communic-Action**

**Considérant que** Projet Communic-Action est un organisme communautaire à but non lucratif qui vient en aide aux personnes âgées en perte d'autonomie tout en leur permettant de demeurer dans leurs domiciles;

17-07-10-4428

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière au montant de 100 \$ à l'organisme Projet Communic-Action pour les aider à maintenir les services offerts aux aînés.

Adopté

#### **40. RÉGLEMENTATION**

Aucun sujet.

#### **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

Aucun sujet.

#### **60. VARIA**

##### **Rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la cinquième (5e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

**Considérant** que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent a été attesté le 29 mars 2012;

**Considérant que** le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Marc Voyer, a déposé au conseil le rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la cinquième (5e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la M.R.C.;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a pris connaissance de l'indicateur de performance du rapport annuel de l'année 2016-2017 et prendra si nécessaire les mesures pour l'amélioration du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

**17-07-10-4429**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal autorise le dépôt du rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la cinquième (5e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

**Que** copies de la présente résolution et du rapport annuel d'activité 2016 soient transmis à la MRC du Haut-Saint-Laurent en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

**De** requérir de la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent que le dépôt du rapport soit fait, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, au ministère de la Sécurité publique du Québec.

Adopté

#### **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Denis St-Cyr :** Les travaux de rénovation sur l'immeuble Joie de vivre commencent ce mois-ci. Des portes et fenêtres seront changées.

Il remercie les pompiers volontaires pour leur assistance lors du Marche-O-Thon Betty Riel du 5 juin dernier.

**M. Rémi Robidoux** : Il remercie tous les bénévoles qui ont offert de leur temps pour les activités du 1<sup>er</sup> juillet pour le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada. Il remercie le Comité, les services d'incendie de Huntingdon, Hinchinbrooke et Godmanchester. Il félicite chaleureusement mesdames Johanne Hébert, Nancy Westerman, Stéphanie Ricard et monsieur Samuel Julien pour tout le travail accompli à l'organisation de cette fête.

**M. André Brunette** : Il ajoute que monsieur Rémi Robidoux a aussi travaillé ardemment aux préparations des activités et le remercie grandement pour son implication. Plusieurs citoyens demandent que l'événement revienne annuellement.

**Mme Marielle Duhème** : Le comité des Habitations des Tisserandes demande une plus grande présence policière près des habitations.

Elle a reçu plusieurs commentaires positifs des citoyens lui mentionnant qu'ils appuient le partenariat entre les municipalités tel que réalisé pour les festivités de la fête du Canada.

Elle annonce que le Festival équestre de Godmanchester aura lieu du 28 au 30 juillet 2017. Il y aura un spectacle de tir de chevaux, des compétitions équestres, un souper spaghetti et plusieurs autres activités.

**M. Florent Ricard** : Le Marché Fermier aura une rencontre en août ou septembre prochain.

**André Brunette** : .Il offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Gilles Riel, décédé ce samedi 8 juillet dernier. Il était l'époux de madame Betty Riel. Monsieur Riel a été pompier volontaire pour la Ville de Huntingdon durant plus de 28 ans.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**17-07-10-4430**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 19 h 38.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière